

Enquête publique
Projet plate forme logistique dans la zone Actiloire à Beaugency
le 08.07.2022

Questions / partage d'inquiétudes / positionnement

1. Habitante du quartier depuis 3 ans, rue Basse. Je suis venue m'installer à Beaugency car :

- la campagne était moins chère, **les loyers augmentent sans cesse depuis 2008 , cela devenait inaccessible pour moi qui habitait seule.**
- Je tenais également à la préservation des circuits courts dans une démarche citoyenne et écologique
- J'ai acheté à 45 ans sans apport. J'ai donc dû faire un crédit sûr 30 ans, **nous sommes nombreux-ses dans ce cas là, étant donné le coût très élevés des loyers comme des achats en ville et jusqu'à sa périphérie (30 km périphérie d'Orléans).**
Même en couple les prêts sont allongés, les taux intérêts également et les apports familiaux ou argent de côté avant achat ne concernent pas toutes les personnes qui cherchent à accéder à la propriété. Ce serait bien de ne pas l'oublier.
- **Les quartiers autour du terrain prévu PARCOLOG, essentiellement des pavillons sont modestes voir très modestes**
- Les habitants de la campagne voit leur facture d'essence augmenter de plus en plus.

- **La présence d'une plate forme logistique de cette ampleur, va créer une baisse notable du prix de vente des logements ! Et pour autant, ni les prêts à nos banques , ni le prix des loyers ne seront baissés. Il y aura probablement même encore des augmentations des loyers par les propriétaires, augmentations qui seront justifiées par la crise de l'énergie .**
- Cette situation est profondément injuste car cela touchera des personnes modestes avec des logements modestes. **Le quartier deviendra difficilement habitable** (à Meung sur Loire il n'y avait pas d'habitations autour des dépôts à leur constructions)
- **Plus inquiétant encore, ce quartier risque de se vider au fur et à mesure. Il pourrait ne plus y avoir de possibilité de revente des biens, on voit cela dans un certain nombre de périphéries de villes ...**
- **Or si le quartier de désertifie suite à la construction de cette plate forme logistique, il y aura de moins en moins d'habitants dans le quartier, et donc une baisse économique pour la commune : services, écoles , en 10 ans ! La mairie a-t-elle envisagé cela ?**

2. Une étude de trafic ?

Elle a été faite à l'époque du 1^{er} confinement, j'ai personnellement de gros doutes sur la véracité des estimations. D'autant qu'il avait été dit dans tous les médias que le trafic avec fortement diminué pendant le confinement. Toutes et tous l'avions constaté.

- **Cette étude ne semble pas être valable ?**

3. Une étude sécurité routière n'a pas été faite !

- J'habite en haut de Vernon et je passe tous les jours pour me rendre à mon travail sur la D918 qui longe Actiloire.
- Il y a beaucoup de circulation de camions, de cars scolaires, de camionnettes d'artisans ... etc ...
- **En haut de la rue de Châteaudun, D925, avant l'église, il y a deux virages consécutifs et un stop (l'arrivée de la route de Messas) . Ce croisement est très dangereux pour les voitures mais surtout pour les deux roues : motos et vélos. Les pistes cyclables s'arrêtent avant le croisement. Il n'y en a plus à cet endroit qui est pourtant le plus dangereux.**
Ce carrefour est également dangereux pour les piétons malgré les trottoirs ! Il existe un risque de débordement des camions ou des cars sur les trottoirs pour passer. Car ils n'ont pas la place de se

croiser, il faut anticiper, reculer en voiture ou en camion pour laisser passer les véhicules d'en face lorsqu'il s'agit d'un croisement de deux gros véhicules.

- Les véhicules roulent vite, la limitation de vitesse à 30km heure n'est pas respectée par les voitures, les camions, les camionnettes ...
- Le rond point de route de Châteaudun n'est pas adapté à l'augmentation du trafic et donc encore plus dangereux pour les voitures et les deux roues.
- Les D925 et la D918 ne sont pas adaptées en largeur à la multiplication du trafic poids lourds .
- La D918 passe en plus à proximité du Lycée de Beaugency où il y a des gymnases ... donc beaucoup de circulation de jeunes et de familles. Cette route sera très dangereuse.

➤ En tant que riveraine, la sécurité routière n'est pas du tout assurée sur ces deux départementales : sous dimensionnée en largeur , limitation vitesse pas respectée ...

Qu'a-t-il été prévu par la mairie pour remédier à cela ?

Qu'est-ce qu'elle préconise pour que les 30 km/h soit respectés ?

Quels travaux la mairie a-t-elle prévue pour sécuriser ces deux départementales ?

Quel en sera le coût pour la collectivité ? Et donc pour les habitants ?

➤ Les panneaux prévus je crois par la mairie pour dissuader les camions de prendre ces routes et de retourner, une fois chargés vers Meung sur Loire pour reprendre l'autoroute ne seront pas suivis. C'est certain.

La questions de la réelle dissuasion des panneaux se pose ?.

4. Restauration collective à côté

- La mairie projette de faire des jardins/potagers pour la restauration collective, à proximité de la futur plate forme logistique, donc près d'un trafic démultiplié et d'une zone stockage à potentiel dangereux.

➤ Quel est la cohérence écologique dans ce projet ?

Quel est la conception du « bien manger » pour les élus de la mairie ?

Quels est respect pour les enfants et les adolescents dans cette démarche ?

5. **Projet futur de prolonger la route D918** du rond point de Vendôme par le quartier des Chaussées vers Tavers.

Ce projet a été annoncé au comité de quartier des Chaussées par un élu.

➤ Quelle est la conception de la mairie pour la sécurité et le projet du « bien vivre » dans ce quartier et pour cette école (maternelle et primaire) pour le futur si une route départementale à fortes circulation routière y passe ?

➤ Sachant qu'il s'agit déjà du quartier le plus défavorisé de Beaugency .

Quel respect pour les personnes et les quartiers les plus défavorisées ?

➤ De plus ce sera un coût financier énorme pour la mairie et donc pour l'ensemble de ses habitants, alors même que l'actuelle mairie de Beaugency dit que l'arrivée de PARCOLOG « permettra une rentrée d'argent à la commune ». Sera bien vite dépensé, non ?

6. Enclavement de deux quartiers, aucune mixité sociale.

- La présence de Parcolog sur le site Actiloire, à proximité de nombreuses zones habitées et pavillonnaires comme vu au point 1.
- La future construction d'une route prolongeant la D918, du rond point de l'avenue de Vendôme pour rejoindre Tavers via le quartier des Chaussées, donc longeant beaucoup d'habitations (pavillons et immeubles) l'école maternelle et primaire des Chaussées ...

➤ Est-ce qu'il a été réfléchi par la mairie sur les conséquences de l'enclavement de ces deux quartiers à moyen et long terme ?

Ces quartiers à l'ouest et à l'est, donc de par et d'autre , de Beaugency n'augmenteront-ils pas tous les risques de santé et de sécurité routière l'ensemble de la commune ?

- Si le tourisme se développe à Beaugency ces quartiers n'en bénéficieront pas.
La mairie a-t-elle envisagé les conséquences de l'isolement et de la non-mixité sociale de part et d'autre du centre ville ?

- 7. Sécurité au sein des personnels sur le site.**
 - Il y aura des produits dangereux et si la plate forme fonctionne en 24h/24h, ce qui est envisagée, il y aura besoin d'équipes formées aux accidents liés à ces produits. Même avec des chambres équipées ; il y aura des besoin à l'intervention : feux, explosions ...
 - **Parcolog peut-il affirmer que dans chaque équipe il y aura du personnel formé ?**
Comment cela sera possible, alors même que ce sera des emplois intérimaires donc souvent variables ?

- 8. Equilibre "dépenses /entrées" d'argent pour la commune.**

Si on suit les projets liés à l'arrivée de Parcolog

 - travaux pour la sécurisation des D925 et D918
 - acheminement de l'électricité sur place (environ 35 000 euros pour la commune)
 - création d'un prolongement de route passant par le quartier des Chaussées
 - + ... ??? ...

Force est de constater qu'il y aura énormément de "sorties d'argent" pour la commune.

 - **J'ai personnellement de gros doutes sur l'équilibre financier annoncé par la mairie sur le journal communal, comment cela sera possible ?**
Les taxes annuelles suffiront-elles à tout combler ?

- 9. Artificialisation des sols**
 - **Une fois construite, il sera impossible de réhabiliter** cette plate forme. Et si cela se fait, les coûts seront exorbitants. D'autant que la mairie envisage déjà de réhabiliter les anciens locaux de l'usine TRECA, cf journal local du dernier trimestre.
Et de mon point de vue, **cette plate forme ne sera plus utilisée dans à peine 5 à 10 ans, du fait des changements climatiques et des lois qui vont en découler** (limitation de la circulation de camions ...).
 - Il y a encore de la place pour stocker dans les dépôt de Meung sur Loire et Mer et il y a les sorties d'autoroute.
Quel sens cela a de mettre une nouvelle plateforme à Beaugency ?

CONCLUSION

Ce projet me paraît tout à fait incohérent **et nocif pour les habitants et la commune** tant d'un point de vue :

- **économique** pour la commune et par effet boule de neige pour les habitants aussi
- **écologique** : artificialisation des sols, pollution lumineuse, sonore
Nous sommes à quelques mètres de la zone Natura 2000 et du classement de la Loire à l'UNESCO.
- **de santé publique** : pollutions air, lumineuse, sonore.
- **social** : isolement, enclaves à l'ouest et à l'est, pas de mixité sociale, désertions des deux quartiers contrairement au centre ville .
- **d'insertion** : ce ne sont pas des Balgenciens forcément qui y travailleront, de plus ce seront des emplois à grande majorité précaires, et pas durable dans le temps.
- **touristique** : classement du pont de Beaugency, de la Loire, du site Val de Loire, pollution de la ville et augmentation de la circulation sur la nationale Orléans/Blois. Augmentation de la sécurité routière.